



## **Procès - verbal**

### **du Conseil de l'Ecole Doctorale ALL**

Séance du 12 octobre 2015

Université Rennes 2

**Etaient présents :**

**Président de séance :**

P.H. FRANGNE, directeur de l'Ecole Doctorale Arts, Lettres, Langues

**Représentants des établissements :**

E. FRANCALANZA, Sophie GUERMES, Hélène JANNIERE, Françoise LEZIART, Hélène MACHINAL, Timothée PICARD

**Représentants des doctorants :** Camille KERBAOL

**Personnalités extérieures à l'Ecole Doctorale ALL:** Gaïd LE MANER

**Votaient par procuration :** Marc BERGERE, Laurent DANIEL, J.C. GARDES, Marie Christine MICHAUD, Christine BERTHOU-BALLOT

**Etaient excusés :** Laurent LEFORESTIER, Alain SURRENS

**Secrétaires de séance :**

Isabelle David, Joëlle BISSON,

### **Ordre du Jour**

- 1 – Approbation du PV de la séance du 26 mai 2015
- 2 – Présentation du bilan ED ALL/projet ED ALL de l'UBL
- 3 – Bilan des financements de thèse (ARED, contrats doctoraux)
- 4 – Examen d'un dossier VAE
- 5 - Informations sur l'organisation du séminaire de l'ED ALL
- 6 – Examen des demandes d'inscription en première année
- 7- Questions diverses



Pierre Henry FRANGNE ouvre la séance à 10h.

## **1 – Approbation du PV de la séance du 26 mai 2015**

Le projet de Procès verbal proposé est adopté à l'unanimité.

## **2 – Présentation du bilan ED ALL/projet ED ALL de l'UBL**

P.H. FRANGNE explique que le bilan de l'Ecole Doctorale ALL commencé au printemps s'est achevé en septembre.

P.H. FRANGNE a reçu tous les directeurs et directrices adjoints de la future ED ALL pour que le bilan prenne en compte les 3 ex ED qui rentrent dans la nouvelle ED ALL :

- SCE Société Cultures Echanges (Nantes)
- SHS (le CRBC Rennes entrant dans la nouvelle ED ALL de l'UBL)
- ALL actuelle.

Le projet prend en compte les éléments positifs de chaque ex-ED :

En ALL et SHS, on retient la rigueur de l'inscription en première année,

En SCE, la pratique existante du comité de suivi de thèse, qui sera vraisemblablement imposée par la loi, et l'existence d'une revue des doctorants qui s'appelle actuellement TRAVERSCE

Cette revue suppose la mise en place d'un comité de rédaction et de lecture.

Ces points seront revus au prochain conseil dans l'attente de l'arrêté ministériel sur le doctorat mais aussi du règlement intérieur de l'ED ALL UBL.

P.H. FRANGNE souligne que l'homogénéité des pratiques et la facilité des relations ont permis d'aboutir à un accord sur la manière de former les doctorants dans les sites.

H. MACHINAL tient à souligner l'énergie déployée par P.H. FRANGNE dans ce bilan et ce nouveau projet.

Le projet a été approuvé par l'ensemble des présidents des universités concernées.

Ce projet doit être saisi sur le site de l'HCERES et un exemplaire est à fournir en copie à l'UBL.

Les établissements associés seront :

L'EESAB, Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne,

L'ENSAB, École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

ESBANM, École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole

Le Ministère aura à valider ces propositions.



### 3 – Bilan des financements de thèse (ARED, contrats doctoraux)

P.H. FRANGNE fait remarquer qu'il s'agit d'une année faste, l'ED ayant obtenu 5 ARED dont 2 cofinancées, une par l'Université RENNES 2, l'autre par la fondation de France :

- Contrats doctoraux Etablissement : 7 (5 R2, 2 UBO, 2 ENS)
- ARED: 5 (LIDILLE, 2 au CELLAM, 2 HCA)
- RQTH: 1 (APP)

### 4 – Examen d'un dossier VAE

PH. FRANGNE présente la demande de VAE de M. LATREILLE et rappelle que si l'avis du conseil est favorable, l'intéressé s'engage sur une production d'un travail de 120 à 150 pages siutenu devant un jury comme une soutenance de thèse classique.

Le choix d'un expert extérieur a été fait pour examiner la demande (Christophe Viart, Professeur, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne) et l'avis est favorable.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

### 5 - Informations sur l'organisation du séminaire de l'ED ALL

Le séminaire le l'ED ALL sera organisé en 3 demi-journées.

#### *Judi 18 novembre 2015 « La critique musicale »*

Séance conçue en partenariat entre le CELLAM, le département de musicologie de Rennes 2 et HCA.

- 14 h : **Hervé Lacombe** (Université Rennes 2) : « Analyser un texte de critique musicale : atelier méthodologique »

- 14 h 45 : **Valérie Dufour** (Université Libre de Bruxelles) : « Généalogies de la critique musicale au XIXe et XXe siècles »

- 15 h 50 : **Michel Duchesneau** (Université de Montréal) : « Penser la critique : critique musicale et musicologie critique 1900-1940 »

- 16 h 45 : **Timothée Picard** (Université Rennes 2 / Institut universitaire de France) : « présentation du programme de recherche "la critique musicale au XXe siècle" »

#### *Lundi 14 mars 2016 « Théoriser la fiction littéraire et filmique »*

Séance conçue par HCTI Brest et Lorient de l'UBO et l'UBS

- **Shannon WELLS-LASSAGNE** (Université de Bretagne-Sud),

La spectralité du texte : théories de l'adaptation.

- **Lionel SOUQUET** (Université de Bretagne Occidentale),



La boîte à outils anti-théorique de Gilles Deleuze : un « système du multiple » pour penser la littérature, le cinéma, le monde...

- **Emmanuel Mahé** (directeur de recherche aux arts décoratifs de Paris) et/ou **Jean Manuel de Queiroz** (prof émérite de sociologie Rennes 2)

**Jeudi 24 mars 2016 « Critique d'art, critique littéraire aux XIX et XXe siècles : une pratique interdisciplinaire ? »**

Séance conçue par APP Rennes 2

- **Catherine Méneux** (histoire de l'art Paris 1) (titre encore à préciser)

- **Hélène Jannièr**e (histoire de l'art Rennes 2) (titre à préciser)

- **Laurent le Forestier** (études cinématographiques) : « Un changement de paradigme dans la critique cinématographique ? De la musicalité du cinéma au langage cinématographique ».

Il faudra réfléchir à l'organisation de ce séminaire dans le cadre de la future ED au sein de l'UBL car le maintien en l'état ne semble pas envisageable.

## 6 – Examen des demandes d'inscription en première année

Le conseil procède à l'examen de l'ensemble des demandes d'admission et de validation (hors candidats inscrits en contrat doctoral) en doctorat pour les unités des sites de R2 et UBO, l'UBS n'ayant pas de demandes :

Unité	Nb Dossiers	Avis favorable	Avis réservé	Avis défavorable
ACE	0			
LIDILLE	2	2		
ERIMIT	5	2	3	
CELLAM	3	2	1	
APP	10	4	6	
HCA	3	3		
UBO HCTI	7	4	2	1
UBO CEJCI	0			
TOTAL	30	17	12	1

## 7- Questions diverses

La visite de l'HCERES pour le bilan de l'ED ALL aura lieu le 23 février 2016.

Le prochain conseil de l'ED aura lieu le 11 février 2016 de 14h à 16h en salles immersives des 3 sites.

La séance est levée à 17h.